

LES CITÉS-JARDINS EN BELGIQUE

THE GARDEN-CITIES IN BELGIUM

Anne Lambrichs

RESUMEN

La cuestión de la reconstrucción de Bélgica tras la guerra europea se abordará, bajo la influencia de Unwin y Berlage, desde un urbanismo planificado en el que el modelo de ciudad-jardín de casas en alquiler, apoyado por la poderosa *Société Nationale des HBM* creada en 1919, se alzará con el protagonismo absoluto de la lucha contra el problema de la vivienda. Toda una generación de jóvenes arquitectos socialistas vinculados a aquella entidad (Bourgeois, Van der Swaelmen...) se entusiasmará con ese modelo entendido como un símbolo de progreso y una vía posible hacia la *ville moderne*, desechará el regionalismo y se irá decantando en dos corrientes arquitectónicas que finalmente se convertirán en distintivo de las ciudades-jardines belgas del periodo entreguerras: "cubistas" y "simplificadores", ambas caracterizadas por la sencillez de las formas, la investigación sobre construcción económica (sistemas y materiales, estandarización, industrialización) y su vinculación a la eclosión del Movimiento Moderno.

ABSTRACT

The question of the reconstruction in Belgium after the First World War will be done under the influence of Unwin and Berlage, from a planned urbanism in which, the model of Garden-City of renting houses, supported by the powerful *Société Nationale des HBM* created in 1919, will rise the entire protagonism in the struggle against the problem of housing. All a new generation of young architects (Bourgeois, Van der Swaelmen ...) linked to the *Société Nationale* will get excited about that model in which they will see a symbol of progress and a new possible path to *La Ville Moderne*. They will discard the regionalism and they will assume two tendencies that, with the passing of the time, will become the distinctive feature of the Belgium Garden-Cities in the inter-wars period: 'Cubists' and 'Simplifiers', both trends characterized by the simplicity of the forms, the investigation about the economic construction and their link to the bloom of The Modern Movement.

Contrairement à la France, qui a surtout vu se construire, après la Grande Guerre, des cités-jardins d'inspiration régionaliste, une importante partie de l'histoire des cités-jardins édifiées en Belgique dans les années vingt se rattache étroitement à l'éclosion du mouvement moderne: la plupart des architectes et des

urbanistes belges rassemblés autour de la nouvelle Société nationale d'HBM créée en 1919 —Victor Bourgeois, Huibrecht Hoste, Jean-Jules Eggericx, Antoine Pompe, Fernand Bodson, Jean De Ligne, Lucien François, Jean-François Hoeben, Paul Rubbers, Raphaël Verwilghen et Louis Van der Swaelmen— ont saisi l'opportunité offerte par la construction de dizaines de milliers d'habitations au lendemain de la guerre pour tenter d'appliquer à la question du logement les grands principes du modernisme. Dès avant les CIAM —dont certains d'entre eux sont devenus plus tard les porte-parole¹—, ils ont prôné l'économie de la construction, expérimenté de nouvelles techniques constructives et utilisé des éléments standardisés et de nouveaux matériaux.

Réfugiés en Angleterre ou en Hollande pendant les hostilités et initiés à la question des cités-jardins sous l'égide de Unwin et de Berlage², ils étaient rentrés au pays en militants désireux d'inaugurer en Belgique une nouvelle ère sociale, incarnée par des ensembles de logements populaires. Fermement unis par leurs convictions socialistes et par leur conception d'un nouvel urbanisme planifié, respectant le paysage mais "renouvelant le visage aimé des choses"³, ils étaient décidés à entamer une "nouvelle croisade" pour adapter au contexte belge les nouveaux modèles d'urbanisation déjà réalisés à l'étranger et tenter d'appliquer les principes suivants:

- 1° L'effort réfléchi, l'unité et la méthode dans l'action;
- 2° La persistance de la volonté à créer des cités où le confort, l'hygiène et la beauté seront envisagées avant le gain criminel ou la funeste économie [...];
- 3° Le désir immodéré d'enrichir le patrimoine légué par les ancêtres, tout en possédant au cœur [...] la certitude de contribuer [...] au relèvement, à l'émancipation et au progrès constant de la génération entière à laquelle on appartient."⁴

¹ Bourgeois (membre fondateur), Hoste (membre fondateur), Verwilghen, Eggericx sont à tour de rôle délégués pour la Belgique aux congrès des CIAM entre 1928 et 1935.

² En février 1915, 300 réfugiés belges participent à la conférence sur la reconstruction de la Belgique organisée à Londres par l'Union internationale des Villes et l'International Garden Cities and Town Planning Association, et des cycles d'études sont organisés par un Belgium Town Planning Committee, présidé par Raymond Unwin, pour les Belges désireux d'étudier la question des cités-jardins. Peu après la conférence de Londres, un autre groupe d'études de la reconstruction —le Comité Néerlandais-Belge d'Art Civique— est formé en Hollande par Berlage, Cuypers, Evers, Pauw, Hoste, Otlet et Van der Swaelmen.

³ "Manifeste de la Société des Urbanistes belges", *La Cité*, n° 3, septembre 1919.

⁴ J.-J. Eggericx: "La Nouvelle Croisade", écrit à Watermael, août 1920, paru in *La Cité*, décembre 1920.

Heureuse Belgique...

Comme dans de nombreux pays européens, la question du logement social était restée en souffrance en Belgique depuis près d'un siècle. Malgré les efforts entrepris par l'initiative privée et les pouvoirs publics pour juguler la crise du logement dès la fin des années 1830⁵, la misère des "classes laborieuses" n'avait cessé de croître dans les grandes villes, alimentant, tout au long du XIX^e siècle, le spectre de la révolution sociale et mettant en question les capacités d'adaptation du modèle urbain à l'ère industrielle.

Dès la fin années 1880, les hygiénistes belges avaient présenté les cités-jardins comme des remèdes aux poisons de la vie citadine mais aussi comme des solutions possibles pour loger les ouvriers dans "l'air pur des campagnes"⁶. Chargées, au tournant du siècle, de réintroduire la nature au sein des "villes tentaculaires" et de rétablir l'équilibre entre la surpopulation urbaine et la désertification des campagnes, elles étaient peintes sous des traits aussi romanesques qu'en France⁷. Cependant, dans la décennie précédant la Grande Guerre, ces modèles de croissance douce faisaient encore rarement figure, en Belgique, de mode d'urbanisation privilégié pour résoudre la question sociale⁸. En général, les projets de "quartiers-jardins"⁹ étaient conçus comme des lotissements comprenant un certain nombre de "cottages économiques" accessibles à la propriété, mais ces quartiers de caractère bucolique étaient dépourvus d'équipements collectifs et d'esprit communautaire: ils s'inspiraient aussi bien des

⁵ Les pouvoirs publics avaient commandité des enquêtes sur les conditions d'habitation en 1838 et en 1843; ils avaient ébauché des règlements permettant d'assainir les taudis dès les années 1830 (la loi communale de 1836 permettait déjà au bourgmestre "d'interdire l'occupation d'un logement insalubre ou de faire évacuer les logements dont les travaux d'assainissement prescrits ne seraient pas entrepris"); ils avaient organisé des congrès d'hygiène dès 1851; et fait voter la première législation européenne favorisant la construction de logements économiques: en 1889, la loi Beernaert, qui imposait la création de Comités de patronage pour établir des rapports sur les conditions de logement ouvrier et soutenait l'initiative privée par des prêts bancaires et des avantages fiscaux, allait permettre de construire quelque 150.000 maisons individuelles pour les ouvriers aisés, mais était inopérante dans les grandes villes.

⁶ "...Des esprits éclairés ont pensé qu'il fallait créer dans les campagnes à proximité des centres populeux et industriels, des logements spacieux où la population ouvrière trouverait à la fois de l'air pur, la vie à bon marché ainsi que le repos si nécessaire après la rude tâche journalière du travail": CONSEIL SUPÉRIEUR D'HYGIÈNE PUBLIC, *Habitations ouvrières, premier fascicule*, Bruxelles, 1887, cité par SMETS, Marcel.- *L'avènement de la cité-jardin en Belgique*, Liège, Mardaga, 1977.

⁷ Voir BENOÎT-LÉVY, Georges.- *Le Roman des Cités-Jardins*, Paris, éd. des Cités-Jardins de France, 1906.

⁸ La cité ouvrière du charbonnage de Winterslag, construite par l'architecte Adrien Blomme (1878-1940) près de Genk (Campine) représente une exception en Belgique. Elle s'inspire du modèle des cités-jardins britanniques et comporte de nombreux équipements collectifs: église, hôpital, écoles, cantine, casino, cinéma et hôtels.

⁹ Présentés, par exemple, par la Société des Nouveaux Quartiers-Jardins créée en 1906 à Bruxelles.

quartiers de villégiature construits sur la côte belge, noyés dans la verdure, que des lotissements de villas bourgeoises érigés en périphérie des grandes villes.

Pendant la Première Guerre mondiale¹⁰, puis au moment de la reconstruction, les architectes et les urbanistes belges s'emparent, pour la première fois, du modèle de la cité-jardin pour solutionner le problème du logement social. Estimant que tout le monde a le droit d'être logé dignement et considérant l'urbanisme comme "une science appliquée qui tend à créer le cadre matériel d'un ordre social nouveau"¹¹, ils cherchent à programmer des opérations capables d'offrir des logements décents aux catégories les plus défavorisées de la population, mais sans recourir au système d'aide individuelle à l'accession à la propriété: ils entendent collectiviser la gestion des terrains et des constructions pour se donner les moyens d'édifier des ensembles cohérents d'un point de vue architectural et urbanistique tout en luttant efficacement contre la spéculation foncière.

La création, par le gouvernement d'union nationale, de la Société nationale des Habitations à Bon Marché en 1919 leur permet de passer à l'action: le nouvel organisme a en effet pour vocation d'encourager la construction de quelque 200.000 logements sociaux¹² en soutenant, par des prêts à longue durée et à taux réduit¹³, les initiatives des associations locales de construction ou des coopératives de locataires. Dès lors, toute l'Europe a les yeux fixés sur la Belgique. Les nouvelles cités-jardins vont-elles parvenir, comme l'annonce Louis Van der Swaelmen, à "conférer essentiellement à la Ville Moderne de l'avenir sa physionomie"¹⁴?

¹⁰ Deux hommes avaient défini les directives essentielles pour la reconstruction en Belgique pendant la guerre: l'ingénieur Raphaël Verwilghen, employé au Ministère des Travaux Publics et directeur du service des constructions de l'Office des Régions Dévastées, avait préparé, puis fait voter en 1915 par le gouvernement belge en exil à Sainte-Adresse, un projet de loi imposant l'existence de plans d'aménagement dans chaque ville; et l'architecte paysagiste Louis Van der Swaelmen avait exposé en 1916, dans ses *Préliminaires d'Art civique*, les principes rationnels de la reconstruction permettant de retrouver un sentiment d'appartenance à la communauté dans la ville moderne. Dès 1917, l'Union internationale des Villes (créée en 1913 par le sénateur socialiste belge Emil Vinck) avait lancé des concours pour construire des cités-jardins ouvrières à Couillet, Jemappes et Willebroeck. Le programme de ces concours avait été élaboré sous la direction de Van der Swaelmen, Huib Hoste et Raphaël Verwilghen.

¹¹ VERWILGHEN, Raphaël.- "L'urbanisme dans les différents pays", *La Cité*, n° 6, Bruxelles, décembre 1919.

¹² Non seulement il faut reconstruire quelque 100.000 immeubles détruits mais combler l'insuffisance de logements avant la guerre et la pénurie de logements due à l'arrêt de la construction pendant la guerre.

¹³ Tandis que la reconstruction provisoire est confiée au Fonds du Roi Albert et à l'Office des Régions dévastées, la Société nationale d'HBM est dotée d'un budget de 100 millions de francs belges pour encourager des associations locales de construction ou des coopératives de locataires en leur accordant des prêts de longue durée (66 ans) à taux réduits (2,75%).

¹⁴ VAN DER SWAELMEN, Louis.- "Les sections étrangères d'Urbanisme comparé", *La Cité*, n° spécial consacré à l'exposition de la reconstruction, Bruxelles, octobre-novembre 1919.

"Si l'on peut parler d'une heureuse Belgique -écrit Berlage dans le premier numéro de *La Cité*- c'est bien parce qu'elle est devenue le premier pays qui pourra réaliser cette notion exacte de la construction de la ville moderne.¹⁵"

La rénovation de la race

La charge utopique des cités-jardins est à la mesure de l'enthousiasme de la jeune génération d'architectes pour les idées sociales :

"Une beauté nouvelle -écrit Fernand Bodson en 1920- surgira par les constructeurs qui, en acceptant le temps présent, se servent des conquêtes de la science pour doter tous les travailleurs manuels ou intellectuels de *homes* rians où s'épanouira la race rénovée."¹⁶

Convaincus que les nouvelles cités-jardins vont symboliser le passage de l'ère individuelle à l'ère collective et que leur gestion par des coopératives de locataires et leurs équipements communautaires vont permettre à tous les habitants de jouir des avantages sociaux, les architectes se donnent pour mission d'exprimer physiquement, dans les nouveaux ensembles, le nouvel équilibre entre l'individu et la communauté :

"Ce serait une erreur de penser - écrit Jean-Jules Eggericx, architecte attaché à la Société nationale des HBM- qu'il suffit d'un bon tracé, d'une orientation donnant aux maisons un maximum d'ensoleillement [...]. Il faut encore réduire le plus possible l'action individuelle de chaque propriétaire, de chacun des architectes, canaliser toutes ces énergies diffuses et égoïstes et leur faire envisager à chaque instant la simplicité et l'effet d'ensemble. [...] Chaque bloc de maisons devient un organe, chaque maison devient une cellule; il faut que cet organe, que cette cellule travaillent dans le sens commun, aient des rapports communs avec les organes voisins et les cellules sœurs."¹⁷

En collaboration avec la nouvelle Société d'HBM, les architectes élaborent les programmes de concours des nouveaux ensembles, choisissent les emplacements des futures cités-jardins et définissent les nouveaux types d'habitations. Sous la conduite de l'architecte-paysagiste Louis Van der Swaelmen, ils privilégient la construction de "faubourgs-jardins" de faible densité aux alentours des grandes agglomérations:

¹⁵ BERLAGE, H. P.- *La Cité*, n° 1, 1919.

¹⁶ BODSON, F.- "La technique et l'esthétique des habitations populaires", in *Conférence nationale de l'habitation à bon marché, Bruxelles, 24-26 avril 1920*, cité par SMETS, op. cit.

¹⁷ EGGERICX, J.J.- "Les principes essentiels d'un quartier-jardin", *La Cité*, Bruxelles, novembre 1920.

"Nous ne créons point de Cité-Jardin proprement dite, mais nous faisons de l'extension de ville méthodique, de l'urbanisation organique, sous la forme de quartiers-jardins, nous aménageons et édifions des quartiers de ville ou suburbains différenciés dans leur contecture d'avec les quartiers de ville compacts habituels."¹⁸

Les principales exigences de la Société nationale d'HBM sont les suivantes: dans les cités-jardins, qui comportent une densité maximale de trente habitations par hectare, les architectes doivent non seulement planter et border les rues de haies vives, mais aussi les doubler par un réseau secondaire de sentiers. Ils sont priés d'implanter les habitations en recul par rapport à la voirie, en les groupant en petits tronçons et en privilégiant les décrochements et les alignements non rectilignes. Chargés de bâtir des maisons "confortables", "hygiéniques" et "d'un entretien peu coûteux", ils doivent les concevoir de la manière la plus économique possible grâce à "la disposition" et à "la standardisation" des plans, mais aussi à "l'emploi raisonné" des matériaux traditionnels ou des matériaux de substitution "ayant fait leurs preuves". En recherchant "la simplicité de la conception" et en écartant "toute fantaisie, décoration ou superfétation", ils essayeront de privilégier "l'aspect neutre des façades", qui donnera peut-être aux ensembles "un caractère de grande simplicité" mais qui "ne fatiguera pas avec le temps, car ne suivant aucune mode, il ne passera pas de mode."¹⁹

"Cubistes intentionnels" ou "cubistes sans le savoir"?

La répétition des types, étrangère aux usages du pays, préoccupe les architectes. Quel aspect donner à ces cités-jardins? Faut-il donner à ces "homes riants" un caractère de "Belgique joyeuse", inspiré des principes de construction régionaux et de la mise en œuvre traditionnelle, en dépit de la pénurie des matériaux et de la situation d'urgence imposant de construire rapidement, ou convient-il d'inventer une architecture nouvelle, capable de symboliser l'émancipation de la classe ouvrière et d'anticiper l'avenir glorieux ?

"Le 'Régionalisme' [...] -écrit Louis Van der Swaelmen en 1919- "ne correspond, dans l'esprit de la plupart, à aucune idée claire et distincte sur laquelle on puisse 'bâtir'. Les conceptions que l'on s'en fait varient à l'infini [...]. Tandis que les architectes discutent d'aimable sorte 'toitures' et 'toits plats' et tombent en général d'accord sur l'affront que les plates-formes sont censées faire au 'Régionalisme' ou au 'paysage', les entrepreneurs, les brasseurs d'affaires, les maquignons en matériaux 'nouveaux' [...] et les 'eigenbouwers'²⁰ de tout poil

¹⁸ VAN DER SWAELMEN, Louis.- "L'urbanisation des Cités-Jardins Kapelleveld, Le Logis, Floréal, Selzaete", *L'habitation à bon marché*, Bruxelles, décembre 1929.

¹⁹ Prescriptions et bilans des constructions déjà réalisées par la Société nationale des Habitations et Logements à bon marché, Bruxelles, 1924.

²⁰ Ceux qui construisent eux-mêmes.

inondent le pays de merveilles (!?) à toit plat ou à toit rond, en plâtras ou en béton, qui ne le cèdent en rien aux [...] chef-d'œuvres du style 'caleçon de bain' qui depuis des lustres déjà, prostituent nos villes et nos campagnes. Or, puisqu'ils sont placés devant le fait accompli, puisque 'cubistes' intentionnels ou 'cubistes-sans-le-savoir', qu'on le veuille ou non, se rencontrent [...], les architectes [...] ne feraient-ils pas mieux de voir s'il n'y aurait pas moyen de donner une forme harmonieuse [...] à ces produits de l'industrie humaine [...]?"²¹

Qu'ils soient ou non partisans du style "cubiste", les architectes belges sont obligés, dans la situation d'urgence imposée par la reconstruction, de simplifier leurs projets et de résoudre des problèmes d'ordre technique. Les difficultés d'exécution, écrit Raphaël Verwilghen, directeur du département des constructions de l'Office des Régions dévastées, amènent inévitablement l'architecte "à concevoir en série", "à standardiser ses éléments de construction, voire même "à industrialiser sa conception architecturale"²². Même les architectes régionalistes sont invités à rationaliser leurs cités-jardins:

"Gardons-nous de créer au pays de l'Yser une Flandre d'opéra-comique alignant des pastiches illusoire. Ce que l'on réclame aux bâtisseurs, c'est le respect de leur temps [...]. Ne supposez pas que ce nouvel aspect est hostile au style régional; il lui veut un vêtement plus moderne; en un mot, tout en gardant son empreinte, il le force à tenir compte des nécessités d'une époque aux mœurs différentes."²³

"Le salut de l'architecture, c'est la dèche"²⁴, affirme Victor Bourgeois. La pénurie de matériaux -et de briques, extrêmement chères au début des années vingt- conduit en effet de nombreux architectes à utiliser des blocs préfabriqués, comme les éléments DS d'Antoine Pompe²⁵; à inventer de nouveaux systèmes de plaques et d'ossatures, comme le système "Ospla" de Fernand Bodson²⁶; à utiliser des châssis métalliques ou en bois standardisés, comme ceux qui sont utilisés par l'Office des régions dévastées pour les constructions provisoires; bref, à se lancer

²¹ VAN DER SWAELMEN, Louis.- "Les sections étrangères d'Urbanisme comparé", *La Cité*, n° spécial consacré à l'exposition de la reconstruction, Bruxelles, octobre-novembre 1919.

²² VERWILGHEN, Raphaël.- "Les concours publics d'architecture et le logement à bon marché", *La Cité*, Bruxelles, novembre-décembre 1921.

²³ "Les cités-jardins en Belgique", *Le Home*, n° 2, avril 1924.

²⁴ Voir BOURGEOIS, Victor.- "Architecture", *La Cité*, 3, n° 7, juillet 1922.

²⁵ Le système d'éléments préfabriqués pour la firme De Smaele, breveté en 1920, a été inventé par Antoine Pompe et expérimenté pour la première fois dans la cité-jardin de la Roue, à Anderlecht: les murs sont composés de blocs creux de section triangulaire, juxtaposés et superposés; la toiture est formée de bandes en asbeste ciment d'environ 2,5 m de long sur 25 cm de large. Voir *Cités-Jardins, 1920-1940*, AAM, 1994.

²⁶ Abréviation d'ossatures et plaques. Les maisons OSPLA inventées par Fernand Bodson sont entièrement préfabriquées.

à corps perdu dans l'"aventure des cités-jardins" en inventant de nouveaux systèmes de construction économiques.

Les modernistes rationalistes

Les deux cités-jardins les plus homogènes réalisées en Belgique dans le style rationaliste sont sans doute la cité "Klein Rusland" [Petite Russie], édifiée par Huibrecht Hoste à Selzaete, en Flandre orientale, et "La Cité Moderne" construite par Victor Bourgeois dans la banlieue bruxelloise. Aménagées toutes deux sous la direction de l'architecte paysagiste Louis Van der Swaelmen, elles innovent aussi bien sur le plan de l'urbanisme que sur celui de la construction et de la forme architecturale.

Huibrecht Hoste, influencé par les recherches du Stijl auquel il a participé pendant la guerre, est désireux de fonder un nouvel "art social", capable d'exprimer la société égalitaire et de trouver le juste équilibre entre l'individu et la communauté. Même sa réflexion sur la construction économique est imprégnée par cette problématique: préfigurant le concept d'"habitation minimum" qui sera mis à l'honneur en 1930 au cours du 3ème CIAM, il imagine déjà en 1918 construire des logements "provisoires" durables, conçus comme les "cellules élémentaires" de futures habitations encore inachevées, et qui seraient dotées de cuisines, de restaurants et de sanitaires collectifs en attendant d'être définitivement terminées.²⁷

La cité-jardin qu'il construit en 1921-1923 à Selzaete²⁸ -premier tronçon d'une ville linéaire industrielle aménagée autour d'un grand boulevard, entre un canal et une voie de chemin de fer- et les habitations groupées qu'il édifie peu après dans la cité-jardin du Kappeleveld²⁹, dans la banlieue de Bruxelles, lui permettent de mettre en œuvre la nouvelle plastique qui tente, elle aussi, d'exprimer de manière formelle le nouveau rapport entre l'individu et la communauté:

"Nous ne voulons pas seulement modeler nos surfaces en masses, mais nous recherchons autant que possible à exprimer nos différents

²⁷ Pendant la première phase, les équipements collectifs des nouveaux ensembles -cuisines, sanitaires et restaurants communautaires- seraient partagés par plusieurs cellules, puis, au fur et à mesure de l'augmentation des moyens financiers, ces équipements seraient remplacés par des installations propres à chaque habitation. Cette conception audacieuse n'a pas été expérimentée en Belgique à l'époque.

²⁸ Commencée en 1921-1923 à Selzaete, sous la direction de Hoste et Van der Swaelmen, la ville linéaire était censée se développer le long du canal reliant Gand et Termeuzen, à la frontière hollandaise. Une certaine tradition de la ville linéaire devait naître en Belgique à partir de ce projet puisque dans les années 30, les architectes de la génération suivante, comme Renaat Braem et Julien Schillemans allaient travailler sur des projets de villes "mondiales", ou de villes-rubans" s'étendant, longilignes, à travers une nature restée vierge.

²⁹ La cité du Kappeleveld a été construite en 1922-1926 à Woluwé-Saint-Lambert, dans la périphérie de Bruxelles, par plusieurs architectes: Huib Hoste, Antoine Pompe, Jean-François Hoeben, Paul Rubbers et Louis Van der Swaelmen.

espaces en masses autonomes de manière à ce qu'elle se découpent de façon claire et plastique: elles seront donc disposées l'une à côté de l'autre, elles glisseront l'une dans l'autre, créant tout à la fois mouvement et immobilité; la dimension tridimensionnelle fera surgir de grandes ombres et, par là, laissera jouer la lumière avec plus de clarté. [...] Les murs de nos rues de demain ne consisteront plus en habitations séparées mais en blocs. [...] L'unité que nous cherchons actuellement en vain dans nos rues y règnera; la monotonie en sera entièrement exclue..."³⁰

Lorsque Victor Bourgeois construit en 1922-1925 "La Cité Moderne" à Berchem-Sainte-Agathe pour la Société coopérative homonyme³¹, il s'inspire, comme son compatriote Huib Hoste, des recherches du Stijl sur les volumes simples, mais aussi des constructions allemandes en *Siedlungen*. Une quinzaine de typologies de constructions différentes -petits immeubles à appartements, maisons unifamiliales et commerces- sont agencées de manière à former un quartier de ville "cubiste": les maisons sont implantées en quinconce le long de l'axe principal, afin de profiter de l'ensoleillement maximal, et les petits collectifs sont regroupés autour du centre civique du quartier: la place des Coopérateurs. Utilisant un système de dalles coulées en béton de scories dans des coffrages démontables et réutilisables, permettant de couler d'une traite une hauteur d'un étage³², il estime que l'uniformisation et la simplicité des maisons doivent témoigner de la nouvelle solidarité populaire et n'hésite pas à prôner le nécessaire "amendement moral de la population."³³

Les simplificateurs

Parallèlement à Bourgeois et à Hoste qui —comme de Koninck, Eggericx, Rubbers et bien d'autres— réalisent en Belgique les premiers exemples de style international dès le début des années vingt; Antoine Pompe, Fernand Bodson, Lucien François ou Jean-François Hoeben, proposent une seconde voie, apparemment plus modeste, à cheval entre différents mouvements. Bien qu'ils expérimentent eux aussi de nouveaux procédés de constructions et qu'ils œuvrent aux côtés des rationalistes dans plusieurs cités-jardins construites aux environs de

³⁰ Huib Hoste, in *De Stijl*, n° 8, juin 1918, cité par STRAUVEN, Francis.- "L'idéologie du modernisme belge après l'Art Nouveau", *Rassegna*, n° spécial sur "L'architettura in Belgio, 1920-1940", Milan, juin 1988.

³¹ "La Cité moderne", construite dans la banlieue de Bruxelles par Victor Bourgeois et Louis Van der Swaelmen pour la société coopérative de locataires "La Cité Moderne", comprend 269 logements.

³² "Cette méthode dite système Nonplus, également utilisée pour les cités-jardins de Selzaete et du Kapelleveld, permettra d'économiser ici près de 15% sur les frais de construction". In *Cités-Jardins, 1920-1940*, AAM, op. cit.

³³ Voir BOURGEOIS, P.-"Une expérience d'Art nouveau et de civisme dans l'habitation à bon marché. La Cité Moderne à Berchem-Sainte-Agathe", *L'Habitation à bon marché*, 5, n. 10, octobre 1925, cité in SMETS, op. cit.

Bruxelles, ils ne cherchent pas à affirmer une architecture de rupture. Ils se contentent, comme les architectes des Arts and Crafts, de simplifier au maximum les volumes et les toitures, d'uniformiser les maisons et d'accuser certains détails constructifs ou certains éléments d'architecture en guise de décoration: bow-windows, châssis, volets, porches, linteaux ou seuils. Ils ne renoncent pas délibérément aux influences régionales, qu'elles soient flamande, hollandaise ou d'outre-Manche, car ils ne considèrent pas la modernité comme une dictature formelle, mais au contraire, comme un surcroît de liberté: ils choisissent, à leur guise, selon les cas, d'être ou de ne pas être "cubistes"; voire même d'être les deux à la fois, comme Antoine Pompe dans la cité-jardin du Kapelleveld.

Le Logis-Floréal à Watermael-Boitsfort³⁴, qui constitue la plus grande cité-jardin réalisée en Belgique entre les deux guerres, est un exemple particulièrement remarquable de cette seconde voie. D'une homogénéité architecturale exemplaire, elle est composée de maisons individuelles groupées et de logements collectifs mis en valeur par les splendides aménagements paysagers de Louis Van der Swaelmen³⁵. Profitant des déclivités naturelles du terrain formé de deux plateaux séparés par un vallon pour créer des quartiers indépendants comportant chacun un caractère particulier -le Trapèze, l'Entonnoir, le Plateau, le Carré, le Rond-Point et le Fer à cheval³⁶-, l'architecte paysagiste a travaillé sur "l'équivalence" et sur "l'équilibre" pour disposer maisons et bosquets, immeubles à logements multiples, plaines de jeux, courts de tennis et terrain de football.

Admirateur de Camillo Sitte, Van der Swaelmen devait toujours chercher à composer des tableaux pittoresques, quel que soit le style des constructions réalisées par les architectes. Il ne s'est guère soucié de prendre parti pour l'un ou l'autre courant, plus confiant dans l'esprit moderne de la jeune génération que dans les prescriptions formelles:

"Ne vous querellez pas a priori sur les vertus de la ligne droite et de la ligne courbe. N'adoptez pas a priori l'une ou l'autre. Ce n'est pas là une esthétique, pas même embryonnaire. C'est trop simpliste, trop

³⁴ Construit en 1921-1930 par les architectes Jean-Jules Eggericx (architecte en chef), Lucien François, Raymond Moenaert et Louis Van der Swaelmen (architecte urbaniste) à l'initiative des sociétés coopératives de locataires "Le Logis" et "Floréal", le Logis-Floréal devait comporter une population de cinq à six mille habitants. La cité-jardin comprend environ 1.500 habitations.

³⁵ Van der Swaelmen a inclus dans la cité-jardin de nombreux terrains de sports -plaine d'exercice, trois tennis et un terrain de football-; il a hiérarchisé les voies de circulation selon un système très complexe allant du public au privé: allées bordées de haies vives basses, de plantations et de jardinets communs; petits sentiers intérieurs bordés d'arbres serpentant à l'intérieur des îlots et formant un réseau secondaire permettant d'accéder aux plaines de jeux et aux cours intérieures, de traverser toute la cité, d'enlever les débris sans encombrer les rues, de réparer les canalisations d'eau, de gaz et d'électricité et de masquer l'arrière des maisons...

³⁶ Le "Fer à cheval" est l'ensemble le plus connu. Réalisé en 1930 par Eggericx dans un style expressionniste hollandais, cet immeuble, qui sert de repère visuel dans toute la cité et qui donne son nom au quartier, comporte un rez-de-chaussée commercial et cinq étages de logements collectifs pour célibataires.

rudimentaire et irraisonné. L'une et l'autre ont des vertus. L'une et l'autre peuvent être odieuses. La ligne droite interminablement prolongée est ennuyeuse et monotone; elle dit, dès le premier pas que l'on y fait, tout ce qu'elle avait à dire... La ligne perpétuellement sinueuse est tout aussi monotone; à chaque pas, l'angle visuel se déplace légèrement, une succession de petits paysages urbains sans caractère tranché se présente continuellement à l'œil."³⁷

Quel bilan pour l'aventure des cités-jardins ?

Malgré les qualités architecturales et urbanistiques remarquables de certaines cités-jardins édifiées dans l'entre-deux-guerres et malgré l'ambition socialiste du mouvement -qui a été jugé suffisamment dangereuse pour être contrée dès 1923 par le pouvoir politique³⁸-, l'accueil que la population a réservé à la construction de ces nouveaux quartiers urbanisés et aménagés de façon globale n'a pas toujours été à la hauteur de l'"effort moderne" des architectes, visant à offrir aux plus démunis un cadre de vie idéal. L'individualisme belge, profondément ancré dans la mentalité des habitants³⁹ -bourgeois comme ouvriers-, s'est difficilement accommodé des prescriptions imposées par la Société nationale d'habitations à bon marché pour tenter de préserver l'intégrité des réalisations architecturales et inculquer aux locataires une nouvelle façon d'habiter.

Par ailleurs, il convient sans doute de se demander s'il était vraiment judicieux, sur le plan urbanistique, de concevoir des ensembles de logements sociaux radicalement coupés de la ville, et amenés, en quelque sorte par essence, à devenir des ghettos. Si les cités-jardins érigées en Belgique été implantées un peu plus près des centres urbains, elles seraient sans doute devenues, pour la plupart, des quartiers de charme intégrés dans les agglomérations. Dans le cas de Bruxelles, par exemple, elles ont manifestement pâti de leur statut de "faubourg-jardin", compromis malheureux adopté délibérément par les architectes belges lors de la reconstruction: trop éloignées pour pouvoir se fondre dans la ville et

³⁷ Van der Swaelmen, cité par HECK, Marc.- "Analyse des cités-jardins du Logis et de Floréal", Mémoire de fin d'études, Bruxelles.

³⁸ Il devait mettre fin au financement des coopératives de locataires et relancer les aides à l'accession privée.

³⁹ Cet individualisme donne encore lieu aujourd'hui à des phénomènes remarquables: on peut s'étonner, par exemple, de constater que dans certaines grandes artères de la capitale, le propriétaire de chaque édifice, non content d'accuser sa singularité en édifiant un immeuble le plus différent possible de son voisin -affirmation personnelle qui devait si bien triompher avec l'Art Nouveau-, a toujours le droit d'aménager lui-même son propre trottoir et de le paver à sa guise, d'une manière "personnelle", en respectant les déclivités "naturelles" de "son terrain". La promenade sur les trottoirs bruxellois est un véritable parcours d'obstacles. Comme le remarquait déjà Baudelaire, le revêtement du sol change à chaque maison: "Le pavé, irrégulier. [...] Peu de trottoirs, ou trottoirs interrompus (conséquence de la liberté individuelle, poussé à l'extrême). Affreux pavés": BAUDELAIRE, *Pauvre Belgique*, La Pléiade, Gallimard.

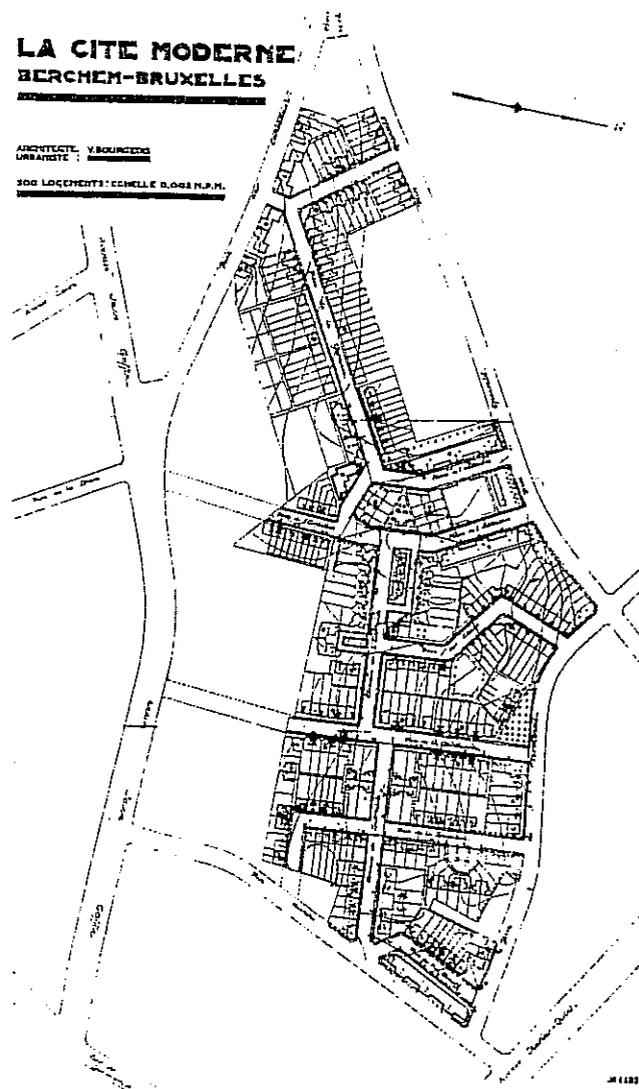
pourvues d'insuffisamment de services et d'équipements⁴⁰ pour pouvoir se développer de manière autonome, elles ont gardé, pour la plupart, une apparence de quartiers banlieusards modèles, parfois magnifiques sur le plan de l'urbanisme et de l'architecture, mais coupés de la vie urbaine.

- | | |
|--|---|
| <p>1. CITE DU VERREGAT
Laeken, 1923-1926
H.derée, R. Moenaert, arch.</p> | <p>10. LE LOGIS
Watermael-Boitsfort, 1922-1940
L. Van der Swaelmen, urbaniste.
J. J. Eggericx, arch.</p> |
| <p>2. CITE HET HEYDEKEN
Ganshoren, 1926
J.Ghobert, architecte</p> | <p>11. FLOREAL
Watermael-Boitsfort, 1922-1940
L. Van der Swaelmen, urbaniste.
J. J. Eggericx, L. François,
R. Moenaert, arch.</p> |
| <p>3. CITE MODERNE
Berchem-Sainte-Agathe
L.Van der Swaelmen, urbaniste.
V.Bourgeois, architecte</p> | <p>12. CITE-JARDIN DU TRANSVAAL
Auderghem, 1921
P. Verbist, Vanderslagmolen,
R. Bragard, J. De Ligne, architectes.</p> |
| <p>4. CITE DIONGRE
Molenbee-Saint-Jean, 1922
J. Diongre, architecte.</p> | <p>13. LES PINES NOIRS
Woluwe-Saint-Pierre, 1923-1936
L. Van der Swaelmen, urbaniste.
P. Verbist & Vanderslagmolen,
R. Bragard, arch.</p> |
| <p>5. CITE DE MOORTEBEEK
Anderlecht, 1922
J.F. Hoeben, J.F. Bragard, J. Mouton,
F. De Pape, G. Verlant, J. Diongre,
F.Brunfaut, architectes.</p> | <p>14. LE KAPPELEVELD
Woluwe-Saint-Lambert, 1922-1936
L. Van der Swaelmen, urbaniste.
H. Hoste, A. Pompe, J.F. Hoeben,
P. Rubbers, arch.</p> |
| <p>6. CITE BON-AIR
Anderlecht, 1923
Voets, architecte</p> | <p>15. CITE DE ZAVENTHEM
Zaventhem, 1921
J. De Ligne, J. Allard, J. Mouton,
P. Verbist & Vanderslagmolen, arch.</p> |
| <p>7. LA ROUE
Cité expérimentale de l'Etat
Anderlecht, 1920-1921
Principaux architectes:
L.H. De Koninck, A. Pompe,
J. J. Eggericx, Melckmans,
S. Jonghers & Voets</p> | <p>16. TUINBOUW
Evere, 1930
J.J: Eggericx, architecte.</p> |
| <p>8. CITE DE KERSBEEK
Forest, 1924
H. Van Montfort, architecte</p> | <p>17. CITE JARDIN DE SCHAERBEEK
Schaerbeek, 1921</p> |
| <p>9. CITE DU HOMBORCH
"GRAND-AIR"
Molenbeek-Saint-Jean, 1922-1923</p> | <p>18. CITE DU HEYMBOSCH
Watermael-Boitsfort, 1922-1923</p> |

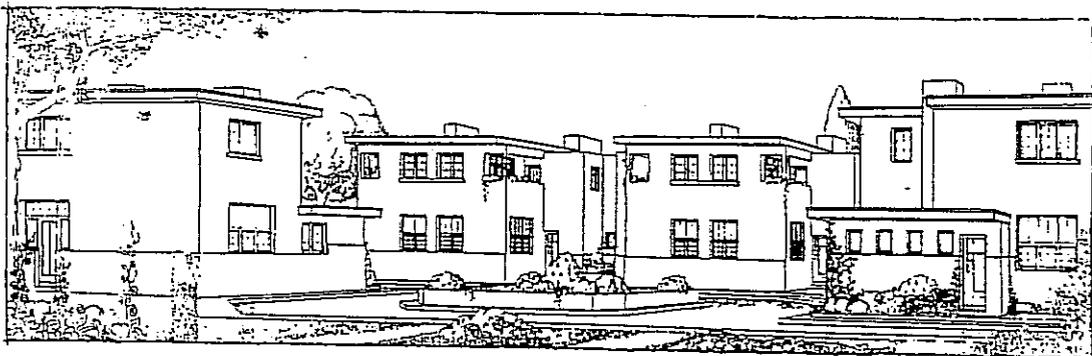
⁴⁰ La plupart de ces équipements prévus à l'origine -bains, écoles, jardins d'enfants, salles de réunions, magasins, dispensaire, maison de retraite, chapelle, plaines de jeux et équipements sportifs- ne furent jamais réalisés.



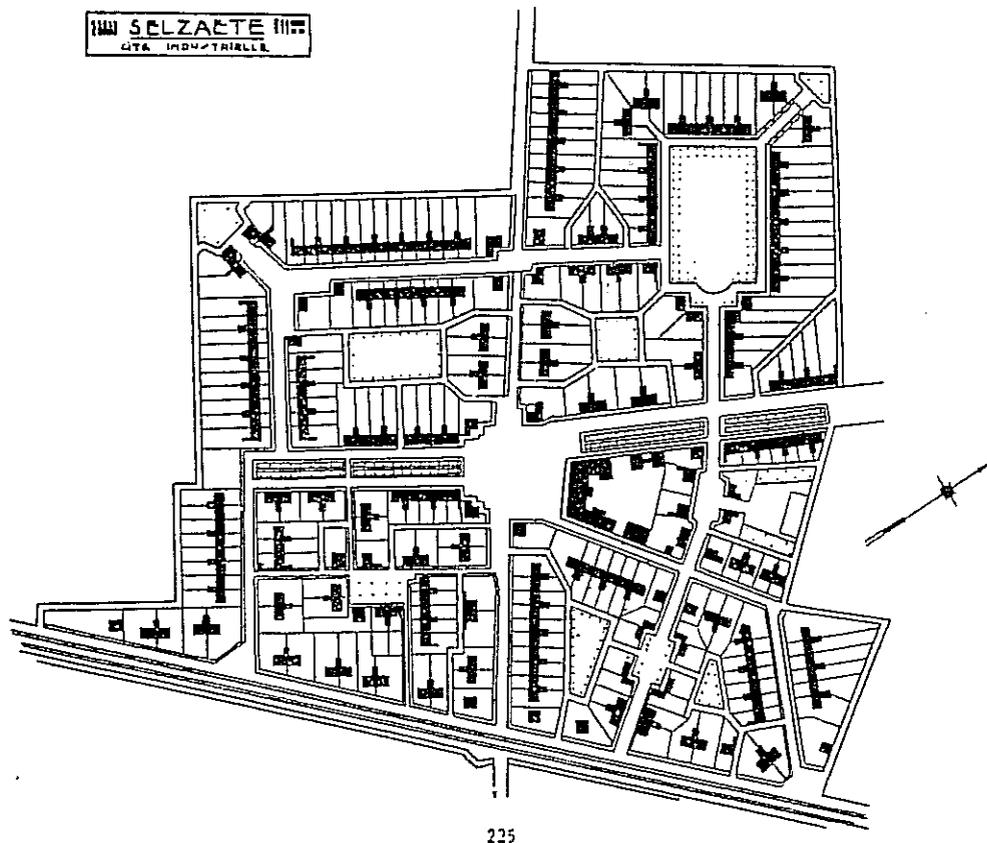
Les cités-jardins de Bruxelles, 1920-1940.



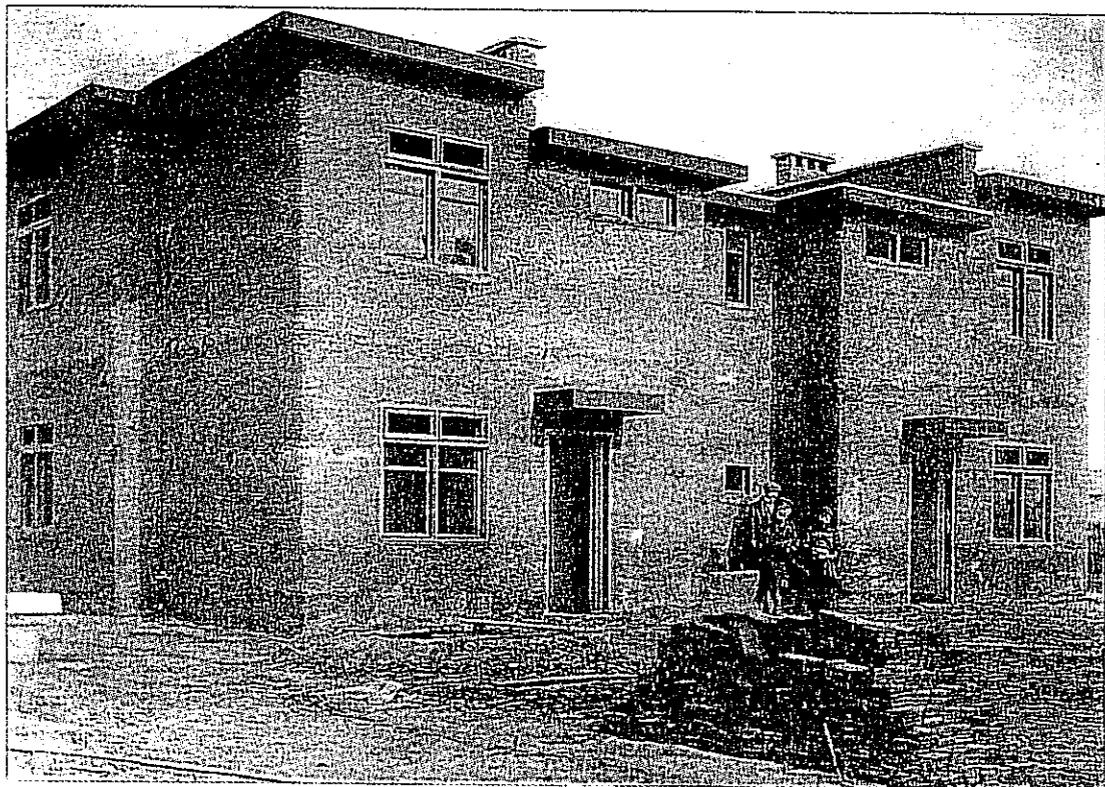
V. Bourgeois "La Cité Moderne" à Berchem-Sainte-Agathe (Bruxelles), 1922-1925 (Fuente: Col. A.A.M).



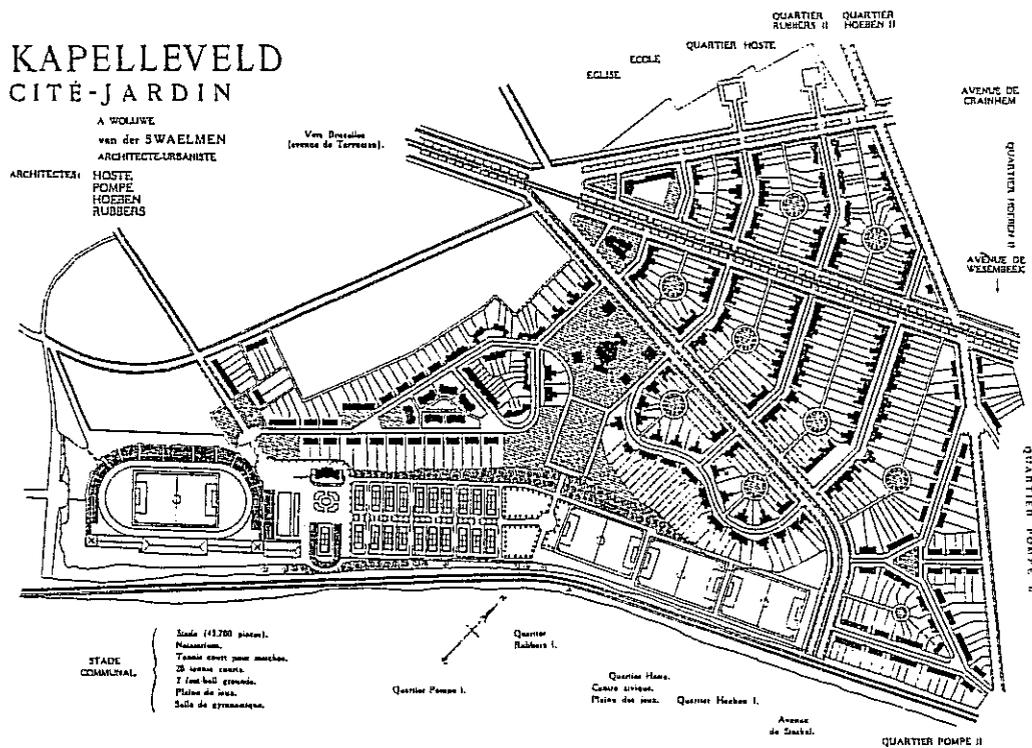
V. Bourgeois "La Cité Moderne" à Berchem-Sainte-Agathe (Bruxelles), 1922-1925. Perspective (Fuente: Col. A.A.M).



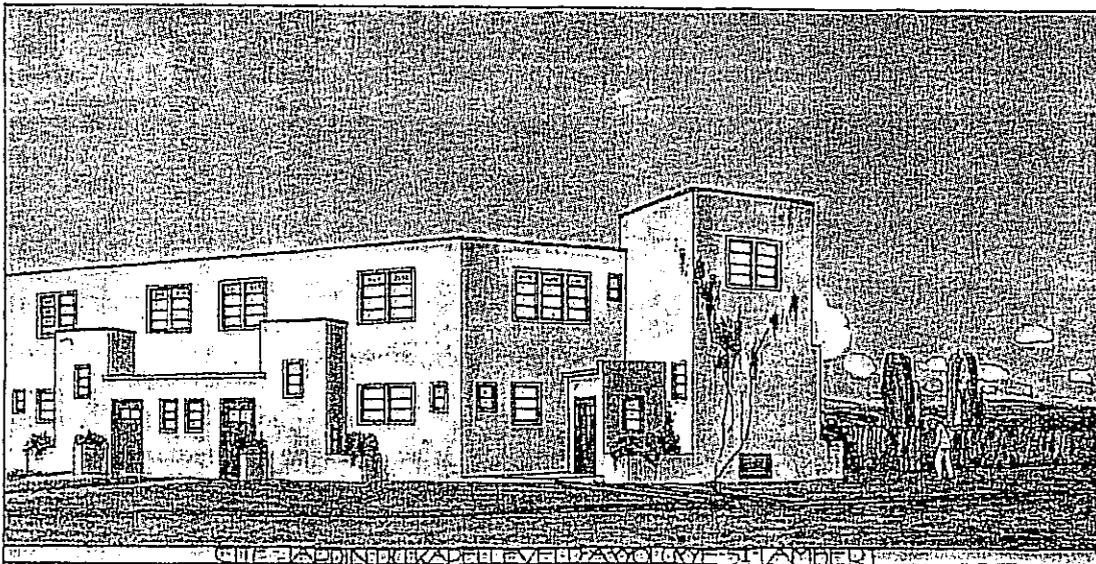
Cité industrielle Klein Rusland à Selzaete, 1921-1923.



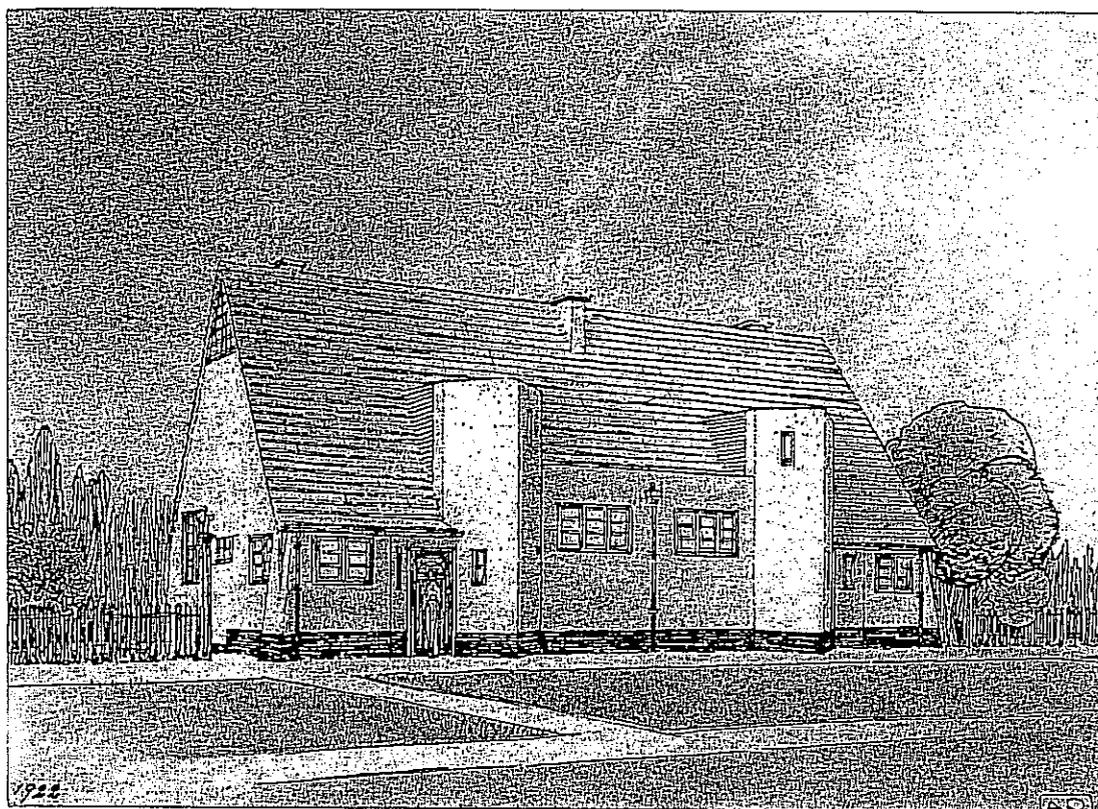
H. Hoste, Maisons types en construction à la cité industrielle Klein Rusland à Selzaete, 1921-1923 (Fuente: Col. A.A.M).



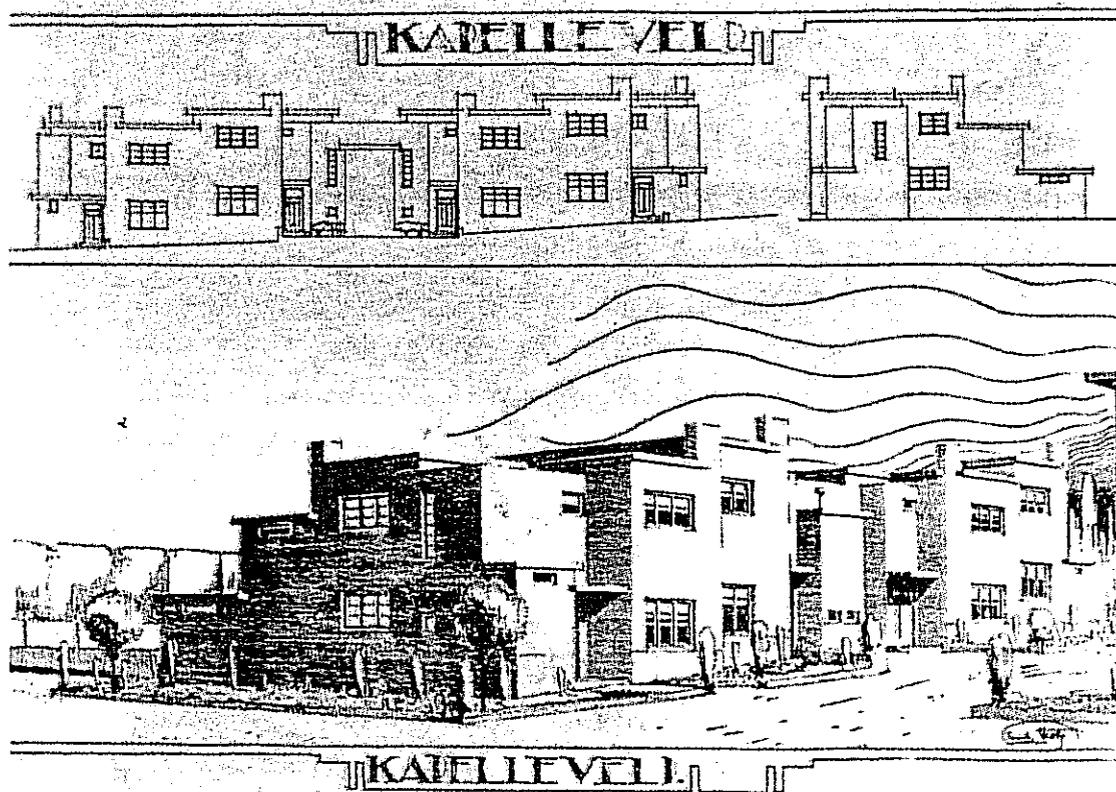
L. van der Swaelmen. Cité jardin du Kapelleveld à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles), 1922-1926. Plan d'implantation (Fuente: Col. A.A.M).



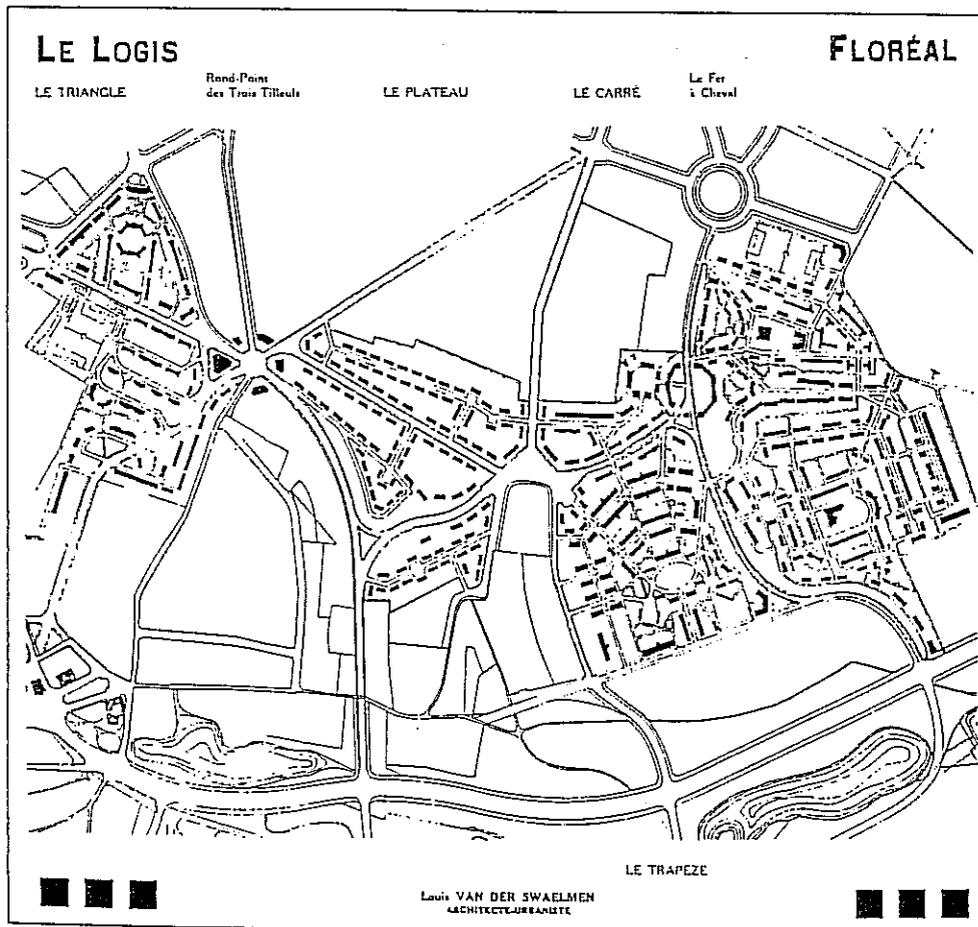
P. Rubbers. Groupe de quatre maisons à la Cité jardin du Kapelleveld à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles), 1922-1926 (Fuente: Col. A.A.M).



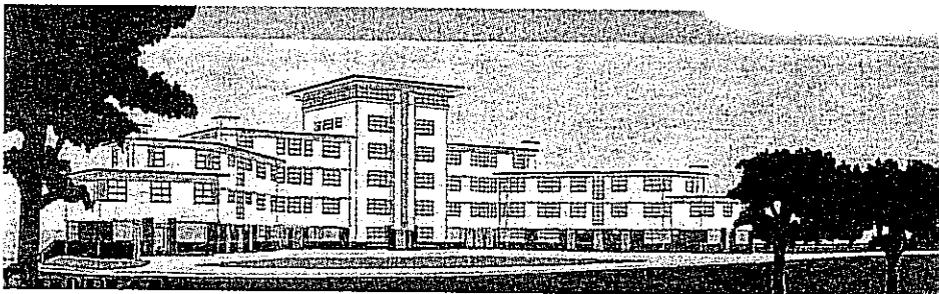
A. Pompe. Maisons jumelles à la cité jardin du Kapelleveld à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles), 1922-1926 (Fuente: Col. A.A.M).



H. Hoste. Maisons groupées à la cité jardin du Kapelleveld à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles), 1922-1926 (Fuente: Col. A.A.M).



L. van der Swaelmen. Logis-Floréal à Boisfort, 1921-1930.



J.J. Eggericx. Avant-projet pour l'immeuble "Le Fer à Cheval" dans la cité-jardin Floreal. 1925 (Fuente: Col. A.A.M).



J.J. Eggericx. Projet de maisons économiques, ca 1922 (Fuente: Col. A.A.M).